

Association Demain Deux Berges

ASSEMBLEE GENERALE 2019
le 29 mars 2019 à Beaumont-de-Lomagne (82500)

- Compte rendu -

Présents :

19 membres actifs : cf. feuille d'émargement

8 pouvoirs : Rachida BERRAYAH, Aurore BOULDOIRE, Jade BOSCHE, Karine ORUS-DULAC, Yann LAURENT, Elia TREMOLIERE, Alexandra TUAL, Pierre-Etienne VIGUIER

La Présidente, Marie BERTHELOT, ouvre la séance à 9h45 et présente l'ordre du jour, avec deux points supplémentaires proposés :

Ordre du jour :

- Rapport moral 2018
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel
- Rapport financier 2018
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Renouvellement et élection des membres du Bureau
- Programme prévisionnel d'activité 2019
- Evolution des cotisations
- Budget prévisionnel 2019
- Questions diverses

I. Rapport moral 2018

Il est présenté par la Présidente.

1. Adhérents 2018

Au 29 mars 2019 le nombre d'adhérents est de :

- membres actifs : 100 (pour rappel 86 fin 2017)
- membres bienfaiteurs (structures) : 10 (pour rappel 12 fin 2017)

2. Bilan des journées du programme 2018 :

Les présentations des intervenants à nos journées sont disponibles dans l'espace personnel des adhérents, sur le site de l'association.

a. Matinée d'échanges : "Aide à la construction d'une demande de DIG et autres actualités réglementaires"

Matinée qui s'est déroulée le 29 juin, à Estillac (47), grâce au prêt de la salle par la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Nombre de participants : 24 personnes dont 4 intervenants.

Cette demi-journée s'est co-organisée avec les DREAL Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, elle n'a pas nécessité de dépenses pour les intervenants ou la location de la salle gracieusement mise à disposition.

b. Journée technique : "Approches méthodologiques pour la définition des systèmes d'endiguements et études de danger, accompagnées de retours d'expériences techniques"

Journée tenue à Rieumes (31) et accueillie par le SIAH du Touch le 6 novembre.

Nombre de participants: 35 dont 4 intervenants.

Cette journée a permis l'adhésion nouvelle de 9 personnes.

c. Colloque : “Pratiques agricoles et gestion des milieux aquatiques”

Organisé les 31 janvier et 1er février 2019, à Naucelle (12), grâce à l'accueil du SM du Viaur.

Nombre de participants : 37 personnes le 31 janvier et 31 personnes le 1er février.

5 Intervenants le 31 janvier et 6 intervenants le 1er février 2019.

3. Autres actions 2018 :

Présentées par la Présidente :

- Lancement des pêches aux cas pratiques, avec une 1ère visite organisée en juin par Fabien Bouteix du SGSA.
- Interventions de l'association suite à l'annonce de la baisse des crédits des Agences de l'Eau et en prévision de la révision de leur programme pluriannuel de financement (11^{ème} programme) :
 - Participation au Forum de l'Eau le 31/05 et intervention sur le sujet.
 - Courrier à la Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau le 7 juin ;
 - Relais auprès des membres du réseau du discours tenu aux Assises de l'Eau par le Président du SM du Viaur et qui sera ensuite envoyé au gouvernement en juillet. Signature de l'association à ce courrier et d'un certains nombres de structures du réseau.
- Entretien avec un inspecteur du MEDDE dans le cadre d'une enquête sur la mise en œuvre de la compétence GEMAPI dans les structures de BV, puis relais auprès des membres fin juin pour faire remonter leur situation auprès des enquêteurs.
- L'association a été présentée et représentée par Ludovic Germa pour les 20 ans de la formation “Techniciens de rivière” du CFPPA des Hautes-Pyrénées à Vic-en-Bigorre.

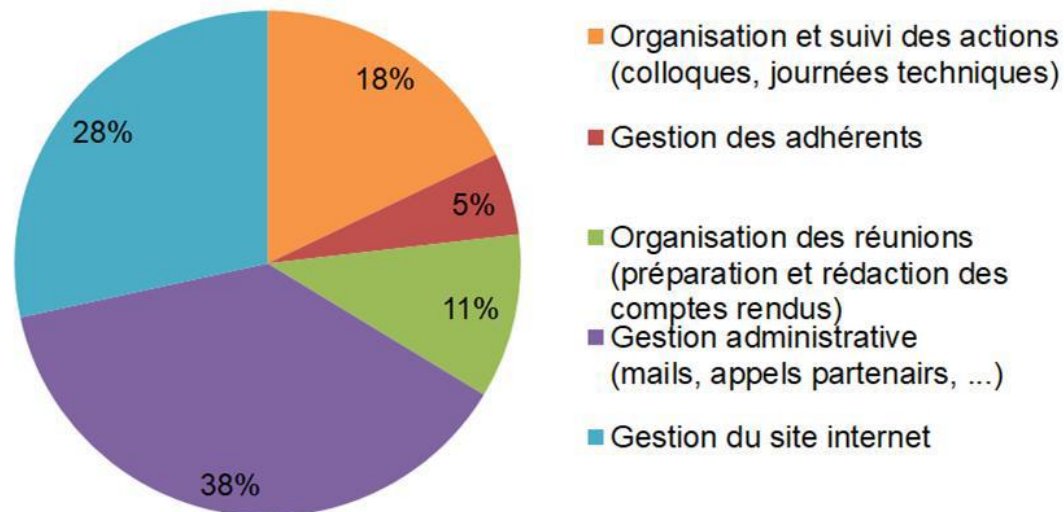
Point sur les différents groupes de travail :

- Sylvain Macé présente l'activité du **groupe de l'Inter-Réseaux** en 2018 : cela a essentiellement consisté en la production d'avis écrits sur la thématique de la continuité écologique. L'association n'a pas participé aux réunions organisées par le Centre National de Restauration des Rivières (AFB à Vincennes).
- Matthieu Maurice indique que l'AFB va relancer la rédaction d'un guide des “bonnes pratiques sur les chantiers” visant à définir les “**modalités de réalisation des travaux dans les cours d'eau**” en 2019. Il souhaite que d'autres personnes volontaires participent à ce groupe de travail. *Ce point sera repris dans le § Activités 2019.*
- Christophe Drelon est référent de l'association pour l'**Etude AEAG sur l'impact des effacements de seuils en rivière (gains apportés, suivi post-travaux,...)**, avec Sylvain Macé (année 2/3). Il propose d'ouvrir le nombre de personnes de l'association pour participer à ce groupe de travail. *Les volontaires supplémentaires sont indiqués dans le § Activités 2019.*
- Le groupe de travail sur le volet “**Communication / Site internet**” n'a pas été actif l'an dernier. Il reste d'actualité, pour réfléchir aux évolutions utiles sur le site internet ou tout autre moyen de communication de l'association (plaquette et autres) : *cf. § Activités 2019.*

4. Animation de l'association

Mélanie expose le travail réalisé en 2018, dans le cadre de sa mise à disposition par le SIAH de la Louge pour l'animation du réseau (à raison d'1j/semaine). Les missions se sont réparties comme suit :

- Suivi des dossiers en cours (administratif, financier, participation aux réunions)
- Représentation de l'association D2B auprès des partenaires
- Gestion, animation, création et envoi de la lettre d'information hebdomadaire et mise à jour du site internet (www.demain-deux-berges.fr)
- Gestion du groupe de discussion
- Organisation des manifestations (prise de contact, logistique, animation le(s) jour(s) de la manifestation, compte-rendu, ...),
- Information auprès des membres de l'association D2B pour divers sujets (réunions, manifestations, informations diverses...)
- Organisation des réunions (CA et AG),
- Interlocutrice de l'association D2B auprès des adhérents



Association Demain Deux Berges

II. Renouveaulement de la convention de mise à disposition pour le poste d'animatrice du réseau

La 1ère convention de mise à disposition de Mélanie auprès de l'association arrivera à terme le 31 mai 2019. Son renouvellement a été mis au vote, après y avoir apporté les modifications suivantes :

- “Article 1 : Objet et durée de la mise à disposition : Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Louge met Madame Mélanie BARREAUD, à disposition de l'association Demain Deux Berges, à compter du ~~1er juin 2016~~ 1er juin 2019, pour une durée de 36 mois.”
- “Article 5 : Remboursement de la rémunération : L'association Demain Deux Berges rembourse au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Louge la rémunération de Madame Mélanie BARREAUD ainsi que les contributions et les cotisations sociales afférentes, au prorata de son temps mis à disposition. Un état sera transmis à chaque ~~trimestre~~ semestre avec le titre de recette.”
- “Article 9 : Fin de la mise à disposition : La mise à disposition de Madame Mélanie BARREAUD peut prendre fin :
 - avant le terme fixé à l'article 1 de la présente convention, à la demande de l'intéressée, de la collectivité d'origine ou de l'organisme d'accueil sous réserve d'un préavis de 3 6 mois,
 - au terme prévu à l'article 1 de la présente convention,
 - sans préavis, en cas de faute disciplinaire, par accord entre la collectivité d'origine et l'organisme d'accueil.”

Oùï l'exposé de la Présidente,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention de mise à disposition de Mélanie Barreaud du SIAH de la Louge auprès de l'association D2B.

III. Rapport financier – compte administratif 2018

Fabien Bouteix – trésorier de l'association - expose le compte administratif 2018, dont les tableaux sont repris ci-dessous.

Association Demain Deux Berges

Budget et CA poste animatrice 2018 (0,2 E.T.P. sur 12 mois)

DEPENSES	Budget 2018	CA 2018	RECETTES	Budget 2018	CA 2018	Reste à encaiser
Fournitures administratives	250,00 €	0,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	3 540,00 €	0,00 €	2 250,00 €
Poste animatrice	5 500,00 €	4 411,22 €	Fonds propres D2B	3 540,00 €	4 822,16 €	
Assurance (respnsabilité civil)	110,00 €	109,74 €				
Prestations de services (site internet)	220,00 €	301,20 €				
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €	0,00 €				
TOTAL DEPENSES	7 080,00 €	4 822,16 €	TOTAL RECETTES	7 080,00 €	4 822,16 €	

Budget et CA - journée technique 2018

DEPENSES	Budget 2018	CA 2018	RECETTES	Budget 2018	CA 2018	Reste à encaiser
Rémunérations intervenants	1 000,00 €	1 000,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	700,00 €	0,00 €	799,18 €
Défraiements intervenants	200,00 €	460,60 €	Fonds propres D2B	700,00 €	799,18 €	
Frais d'accueil (collation, salle, sono)	200,00 €	55,75 €				
Repas	0,00 €	82,00 €				
TOTAL DEPENSES	1 400,00 €	1 598,35 €	TOTAL RECETTES	700,00 €	0,00 €	

Résultat financier de la journée technique **-799,18 €**

Budget et CA - colloque 2018

DEPENSES	Budget 2018	CA 2018	RECETTES	Budget 2018	CA 2018	Reste à encaiser
Rémunérations intervenants	1 500,00 €	870,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	2 725,00 €	0,00 €	980,74 €
Défraiements intervenants	300,00 €	141,60 €	Inscriptions participants	2 725,00 €	0,00 €	1 780,00 €
Cadeaux intervenants	250,00 €	123,60 €				2 760,74 €
Frais d'accueil (collation, salle, sono)	400,00 €	46,28 €				
Repas	3 000,00 €	780,00 €				
TOTAL DEPENSES	5 450,00 €	1 961,48 €	TOTAL RECETTES	5 450,00 €	0,00 €	

Résultat financier du colloque **799,26 €**

Association Demain Deux Berges

Budget et CA 2018 - Demain deux berges

DEPENSES	Budget 2018	CA 2018	RECETTES	Budget 2018	CA 2018	Reste à encaisser
Prestations de services (site internet)	220,00 €	301,20 €	Cotisations des membres bienfaiteurs 2018	2 500,00 €	1 950,00 €	
Fournitures administratives (frais d'affranchissement)	250,00 €	0,00 €	Cotisations des membres actifs 2018	1 500,00 €	1 510,00 €	
Poste animatrice (0,2 etp sur 12 mois)	5 500,00 €	4 411,22 €	Reste à encaisser cotisations 2017	0,00 €	210,00 €	
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	109,74 €	Aide Agence de l'eau sur impression guide	915,00 €	915,00 €	
Rémunérations intervenants journée technique + colloque	2 500,00 €	1 870,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%) 2017	2 141,64 €	2 559,09 €	
Défraiements intervenants journée technique + colloque	500,00 €	602,20 €	Aide Agence de l'eau sur l'organisation des journées techniques (50%) 2017	1 463,04 €	1 463,04 €	
Cadeaux intervenants intervenants journées techniques	250,00 €	123,60 €	Reste à encaisser inscriptions participants colloque 2017	0,00 €	2 790,00 €	
Frais d'accueil journée technique + colloque	600,00 €	102,03 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice et animations 2018	3 040,00 €	0,00 €	2 250,00 €
Repas colloque	3 000,00 €	780,00 €	Aide Agence de l'eau Animation 2018		0,00 €	1 779,92 €
Défraiements (animatrice)	1 000,00 €	0,00 €	Achat exemplaire guide (FDAAPPMA 68)	0,00 €	10,00 €	
Services bancaires	20,00 €	0,00 €	Remboursement repas AG par les membres présents	0,00 €	336,00 €	
Autres fournitures (frais d'accueil AG)	1 034,68 €	10,74 €	Inscriptions participants colloque 2018	3 425,00 €	0,00 €	1 780,00 €
Charges exceptionnelles (cadeaux départ Mathilde)	0,00 €	250,00 €				
Charges exceptionnelles (repas AG + frais repas journée technique)	0,00 €	418,00 €				
TOTAL DEPENSES	14 984,68 €	8 978,73 €	TOTAL RECETTES	14 984,68 €	11 407,13 €	5 809,92 €

EXCEDENT 2017	13 305,44 €
Résultat CA 2018	2 428,40 €
EXCEDENT 2018	15 733,84 €

Association Demain Deux Berges

Ainsi, le compte administratif 2018 laisse apparaître un résultat à l'année de 2428.40 €. Ce montant cumulé à l'excédent 2017 de 13 305.44 € permet un excédent total fin 2018 de 15733.84 €. Cet excédent est porté au budget prévisionnel 2019.

Où l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte administratif 2018.

IV. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Membres du CA 2018 (5 à 11 membres d'après les statuts) :

Baptiste BASNIER , Rachida BERRAYAH , Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Yann DUCOURNAU, Christophe DRELON, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA et Sylvain MACE

2 démissionnaires : Sylvain MACE et Christophe DRELON

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du Conseil d'Administration pour 2019.

Les 10 membres suivants sont élus à l'unanimité :

Baptiste BASNIER, Rachida BERRAYAH, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Yann DUCOURNAU, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA et bienvenue à notre dernière arrivée : Marie MOLINIER

Membres du Bureau 2018 (4 membres du CA) :

Présidente : Marie BERTHELOT

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Yann DUCOURNAU

Après appel à candidature, il est demandé à l'Assemblée Générale d'élire les membres du Bureau pour 2019.

Les membres suivants sont élus à l'unanimité.

Membres du Bureau 2019 (4 membres du CA)

Présidente : Marie BERTHELOT

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Sandrine ESCLAMADON

V. Programme d'actions 2019

- Journée(s) technique(s) / Colloque : les thématiques qui ont été transmises sur le groupe de discussion, remontées à Mélanie ou Marie ou encore qui ont été indiquées lors du sondage après-colloque sont mises en discussion en Assemblée. Il en ressort les quatre thèmes suivants possibles :
 - Impact des retenues collinaires
 - Indicateurs de suivi des milieux / suivi - évaluation des PPG
 - Hygiène et sécurité sur les chantiers: M.O et M.Oe
 - Eau et urbanisme

Ces sujets seront proposés pour vote au groupe de discussion, car l'association est en capacité à organiser 1 journée technique et un colloque de deux jours ou 3 journées techniques par an. Le ou les thèmes non retenus cette année seront reportés à 2020 ou remis en proposition aux adhérents.

- Poursuite des actions partenariales et personnes référentes :
 - Groupe travail avec l'**Inter-Réseaux** : Mélanie Barraud, Marie Berthelot et Sylvain Macé
 - Comité de pilotage pour la réalisation d'un guide AFB/CEREMA de "**bonnes pratiques sur les chantiers**" visant à définir les "**modalités de réalisation des travaux dans les cours d'eau**" : Sandrine Esclamadon, Sylvain Macé, Mathieu Maurice, Sylvie Monnin-Ménard et Emmanuel Vrignon.
 - Comité de pilotage pour le "**suivi des effacements de seuils en rivière**" financés dans le cadre de l'A.A.P Continuité Ecologique de l'AEAG : Christophe Drelon, Sylvain Macé, Stéphane Moret et Emmanuel Vrignon.
 - Groupe de travail sur le volet "**Communication / Site internet**" : Mélanie Barraud, Baptiste Basnier, Jade Bosché et Alizée Boureau + d'autres personnes éventuelles qui se feraient connaître après l'AG.
 - Sur proposition d'Etienne Combes et en lien avec le Conseil Régional, l'association pourrait participer au montage du programme d'une **formation dédiée aux techniciens rivière** sur la prise en compte du changement climatique dans nos pratiques métier et programmes d'actions.

VI. Evolution des cotisations

Rappel des montants des cotisations en 2018 :

- 10 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi (membres actifs),
- 20 € pour les salariés (membres actifs),
- 200 € minimum pour les structures (membres bienfaiteurs).

La Présidente propose de revoir le montant des cotisations individuelles qui n'a pas évolué depuis plusieurs années, afin de combler la baisse de subvention de l'AEAG. La discussion avec l'Assemblée est élargie aux autres types de cotisations.

- **Sur la proposition d'augmenter la cotisation annuelle des membres actifs salariés de 5 € et donc de passer de 20 € à 25 €,**
Où l'exposé de la Présidente,
Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à la majorité l'augmentation de cette cotisation.
- **Concernant la cotisation des membres actifs :** pour rappel celle-ci est passée de 100 € à 200 € minimum en 2018, suite aux fusions des structures en 2017 et à la baisse constatée du nombre d'adhérents bienfaiteurs. Sur la proposition d'augmenter le montant de la cotisation minimum des membres bienfaiteurs,
Où l'exposé de la Présidente,
Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale à la majorité l'augmentation, ne souhaite pas augmenter la cotisation minimum des membres bienfaiteurs..
- **Concernant le prix des journées techniques,** certains membres présents indiquent qu'il serait bon de creuser l'écart de prix entre adhérents et non-adhérents pour participer à des journées techniques ou au colloque annuel.

A ce jour, une journée technique est ouverte et gratuite pour un adhérent. Un non-adhérent doit donc payer le prix de l'adhésion (20€) pour y participer.

Participer au colloque coûte 30€/jour à un adhérent et 50€/jour à un non-adhérent.

Suite à cette discussion, la Présidente met au vote la proposition d'augmenter l'écart entre adhérent et non-adhérent de 20€ à 50€/jour.

Où l'exposé de la Présidente,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à la majorité l'augmentation des tarifs pour les non-adhérents. Les nouveaux tarifs sont 50 €/ journée technique et 80 €/jour de colloque. Le tarif reste inchangé pour les membres de l'association.

Association Demain Deux Berges

VII. Budget prévisionnel 2019

Ensuite, le Trésorier propose le budget prévisionnel 2019 de l'association. Ce budget comprend l'animation (0,2 ETP), un colloque (2 jours) et, une journée technique d'échanges.

Budget (journée technique + colloque) 2019			
DEPENSES	Budget 2019	RECETTES	Budget 2019
Rémunérations intervenants	3 500,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	4 450,00 €
Défraiements intervenants	1 300,00 €	Inscriptions participants	4 450,00 €
Cadeaux intervenants	500,00 €	Aide Région Occitanie	En attente de positionnement
Frais d'accueil (collation, salle, sono)	600,00 €		
Repas	3 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	8 900,00 €	TOTAL RECETTES	8 900,00 €

Budget poste animatrice 2019 (0,2 E.T.P. sur 12 mois)			
DEPENSES	Budget 2019	RECETTES	Budget 2019
Fournitures administratives	250,00 €	Aide Agence de l'eau (50 % de 4500,00 €)	2 250,00 €
Poste animatrice	4 800,00 €	Fonds propres de l'association	3 820,00 €
Assurance (respnsabilité civil)	200,00 €		
Prestations de services (site internet)	320,00 €		
Défraiements (animatrice)	500,00 €		
TOTAL DEPENSES	6 070,00 €	TOTAL RECETTES	6 070,00 €

Association Demain Deux Berges

Budget 2019 - Demain deux berges					
DEPENSES		Budget 2019	RECETTES		Budget 2019
Prestations de services (site internet)		320,00 €	Cotisations des membres bienfaiteurs 2019		2 500,00 €
Fournitures administratives (frais d'affranchissement)		250,00 €	Cotisations des membres actifs 2019		1 500,00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 12 mois)		4 800,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%) solde 2018		2 250,00 €
Assurance (responsabilité civil)		200,00 €	Aide Agence de l'eau sur l'organisation des journées techniques (50%) solde 2018		1 779,92 €
Rémunérations intervenants (2000,00 € colloque fin 2019) + (1500,00 € journée technique 2019)		3 500,00 €	Inscriptions participants colloque + journée technique 2019		4 450,00 €
Défraiements intervenants (700,00 € colloque fin 2019) + (600,00 € journée technique 2019)		1 300,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice et missions d'animations 2019		2 250,00 €
Cadeaux intervenants intervenants (250,00 € colloque fin 2019) + (250,00 € journée technique)		500,00 €	Aide Agence de l'eau sur le colloque + journée technique 2019		4 450,00 €
Frais d'accueil (400,00 € colloque fin 2019) + (200,00 € journée technique 2019)		600,00 €	Reste à encaisser Inscriptions participants colloque 2018		1 780,00 €
Repas colloque 2019		3 000,00 €			
Défraiements (animatrice)		500,00 €			
Services bancaires		20,00 €			
Autres fournitures		5 969,92 €			
TOTAL DEPENSES		20 959,92 €	TOTAL RECETTES		20 959,92 €

Où l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2019 et autorise la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Régional (si un financement s'avère possible en 2019 - en attente d'une réponse du service Bd).

Association Demain Deux Berges

VIII. Question diverses

Pas de question.

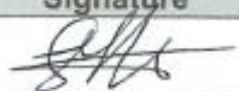




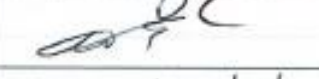




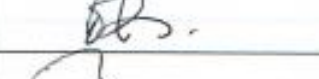


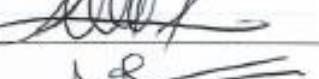




La Présidente remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

Christophe Sabatier présente ensuite les travaux de restauration faits ces dernières années, sur le secteur de la confluence de la Gimone avec la Garonne, avant la visite prévue sur site l'après-midi.

A Varilhes le 8 avril 2019

La Présidente,
Marie BERTHELOT

29/10/2019

Nom - Prénom	Organisme	Signature
MORET Stéphane	SYMAR Val d'Arviège	
GERNA Ludovic	SMBVA	
ESCLATADON Sandrine	SMB Gimone	
DUCHASSE Franck	SYMAR Val d'Arviège	
BOUTEIX Fabien	SGSA	
VRIGNON Emmanuel	COBA - CAIEQ	
MOULINER Pierre	SMBVA	
BERTHELOT Marie	SYMAR - Val d'Arviège	
FENE Thoman	SMBVA	
SABATIER Christophe	SMB Gimone	
CONDAMIN Laure	SIAM du Touch	
BARREAU Néhémie	SIAM de la Lège / D2B	
MARCUZZO Guillaume	GNCA	
BASNIER Baptiste	SGSA	
NACÉ Sylvain	SBHG	
MONNIN-MENARD Sylvie	SBHG	
BYCZYNSKI Nicolas	CCGSTG	
MAURICE Matthieu	SBHG	
DREZON Christophe	SBGH	